Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260702-D_2026_73-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
COMMUNE DE MONTREUIL-SUR-ILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2026-73

L'an deux mil vingt-six, le 2 juillet à vingt heures trente - quatre, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de la Commune de Montreuil-sur-Ille s'est réuni à la salle du Clos Paisible, sous la présidence de Mme CADOR Adeline, Maire de Montreuil-sur-Ille.

Nombre de conseillers :
- En exercice : 19
- Présents : 13, puis 14 avec M. Nourry, arrivé au point 7, à 21 H 31
- Votants : 16, puis 18 avec M. Nourry arrivé au point 7, 21 H 31

Date de convocation : 25 juin2026
Date de publication : 20 juin 2026

MEMBRES PRESENTS : Mmes et MM. CADOR Adeline, TERTRAIS Arnaud, FINET Johanne, BAUDAS Simon, THONIER Carole, LAHAYE Denis, MORIN William, LECHEVALIER Céline, BOULAIRE Céline, MICOINE LAURE, AUREGAN Yvain, BOURGUENOLLE Camille, GERARD Adrien, KRIMED Jean-Jacques, NOURRY Jérôme,.

MEMBRE ABSENT EXCUSE : THONIER Carole donne pouvoir à William MORIN, PASTUREL Mathieu donne pouvoir à Johanne FINET, PARBEAU Gwenaëlle donne pouvoir Jérome NOURRY, OLIVIER-DUFFE Anne-France à Jean – Jacques KRIMED, HABERT Orlane

MEMBRE ABSENT NON EXCUSE : /

SECRETAIRE DE SEANCE : BOURGUENOLLE Camille

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260702-D_2026_73-DE

CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE À LA DESSERTE DE LA COMMUNE DE MONTREUIL-SUR-ILLE PAR LE SERVICE DE TRANSPORT DE COUESNON MARCHES DE BRETAGNE

Couesnon Connexion est le nouveau réseau de transport en commun de Couesnon Marches de Bretagne

Le réseau Couesnon Connexion, conçu pour répondre aux besoins de mobilité des habitants et usagers du territoire, se compose de deux lignes de bus régulières et de différentes navettes sur réservation.
Il s'agit d'un service expérimental, qui évoluera en fonction des usages réels et des retours des usagers.

Une des navettes sur réservation (ligne de bus avec des horaires et tronçons prédéfinis, sur laquelle le bus passe uniquement si un créneau est réservé) desservira la gare de Montreuil-sur-Ille en correspondance avec les trains.
Romazy – Rimou – Saint-Remy-du-Plain – Marcillé-Raoul – Montreuil-sur-Ille
La Place Rébillard sera desservie par une navette sur réservation du réseau Couesnon Connexion, **un véhicule de 9 places maximum**, à réévaluer en fonction de la fréquentation).

Pour mettre en place une offre de transport en commun en dehors de son ressort territorial, la Communauté de Communes Couesnon Marches de Bretagne doit conventionner avec les territoires concernés (communes et EPCI) et la Région Bretagne.

Le conseil régional a transmis les horaires des cars passant par la place Rébillard et la communauté de communes en a fait de même pour la navette afin que Couesnon connexion puisse adapter les horaires de la navette et fluidifier le trafic.

Concernant la desserte de la Place Rébillard de Montreuil-sur-Ille, une convention quadripartite est proposée, entre la Commune de Montreuil-sur-Ille, la Communauté de Communes Val d'Ille Aubigné, la Région Bretagne et la Communauté de Communes Couesnon Marches de Bretagne, selon le projet transmis avec l'ordre du jour.

Cette convention transmise avec l'ordre du jour est une convention de partenariat, valable 1 an.
La commune en tant que propriétaire du domaine public autoriserait Couesnon Marches de Bretagne à

- Positionner son point d'arrêt au niveau de la Place Rébillard de Montreuil-sur-Ille, qui est du domaine communal
- Positionner au niveau du point d'arrêt une signalétique Couesnon Connexion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (nombre de suffrage exprimés : 18 ; Vote : 0 contre, ; 0 abstention ; 18 pour) **a décidé :**

- D'approuver la convention quadripartite,
- D'autoriser Mme la Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération et tout document s'y rapportant

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,
BOURGUENOLLE Camille

Pour copie conforme,

La Maire, Adeline CADOR

Délibération exécutoire à la date de publication.

